

PROCESSUS ET CALENDRIER POUR LE PLAN DE TRAVAIL ET LE BUDGET 2026

UBRAF 2022–2026

Documents supplémentaires pour ce point : N/A

Mesure requise lors de cette réunion – le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- *Prendre note* des mises à jour du processus et du calendrier pour le plan de travail et le budget 2026 ;
- Notant avec inquiétude la réduction considérable des ressources disponibles pour la mise en œuvre du plan de travail et du budget 2024-2025 approuvés par le CCP, *attendre avec impatience* de recevoir, lors de la réunion du CCP de juin 2026, un rapport sur ce qui pourrait être mis en œuvre, compte tenu de ces circonstances ;
- *Demander* à la Directrice exécutive d'informer régulièrement le CCP sur la mise en œuvre du plan de travail et du budget 2025 par l'intermédiaire du Bureau du CCP ; et
- Rappelant le point de décision 6.2 de la 55^e réunion du CCP, *demander* à la Directrice exécutive de présenter le plan de travail et le budget transitoires d'un an de l'UBRAF pour 2026, dans le cadre de l'UBRAF actuel, pour approbation lors d'une session spéciale d'une demi-journée entièrement virtuelle du CCP qui se tiendra le 8 octobre 2025.

Implications financières de la mise en œuvre des décisions : aucune

Introduction

1. Le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités 2022-2026 (UBRAF) fournit le cadre opérationnel pour la contribution du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) à la mise en œuvre de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, approuvée par le Conseil de Coordination du Programme (CCP) lors de sa 48^e réunion.
2. Lors de la 55^e réunion du CCP en décembre 2024, le Conseil a demandé à la Directrice exécutive de présenter le plan de travail et le budget transitoires d'un an de l'UBRAF pour 2026, dans le cadre de l'UBRAF actuel, lors de la 56^e réunion du CCP en juin 2025. Cela devait être fait sur la base des conclusions de l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida 2021-2026, du processus de définition des objectifs pour 2030 et de l'examen en cours du modèle opérationnel du Programme commun, tout en reconnaissant le besoin de cohérence et de transparence entre ces processus parallèles.
3. Lors d'une précédente réunion du CCP, le Conseil avait également demandé que la Directrice exécutive et le Comité des Organismes Coparrainants (COC) communiquent un rapport lors de la 56^e réunion du CCP avec des recommandations pour réviser le modèle opérationnel du Programme commun afin de s'assurer qu'il reste durable, résilient et adapté à son objectif.¹
4. Le Bureau du CCP a convenu en février 2025 que, compte tenu de l'urgence du réexamen du modèle opérationnel et de la décision du Conseil de discuter de la question lors de la session du CCP de juin 2025, il serait essentiel d'avoir les échanges et les orientations du Conseil sur le modèle opérationnel du Programme commun avant de présenter le plan de travail et le budget 2026 au Conseil pour approbation.
5. Afin de permettre la prise en compte des révisions du modèle opérationnel dans le plan de travail et le budget 2026, cette mise à jour procédurale décrit le processus et le calendrier d'élaboration du plan de travail et du budget 2026. Elle comprend une proposition de décision sur la tenue d'une session extraordinaire entièrement virtuelle d'une demi-journée du CCP au plus tard début octobre afin d'approuver le plan de travail et le budget 2026.

Encadrement du plan de travail et du budget 2026

6. Le CCP a approuvé le cadre 2022-2026 de l'UBRAF en 2021, conformément à la stratégie mondiale de lutte contre le sida (2022-2026). Lors de la 52^e réunion du CCP en juin 2023, le CCP a approuvé le plan de travail et le budget pour 2024-2025 avec un budget de base de 187 millions de dollars et un budget complet de 210 millions de dollars.

¹ [Point de décision 6.5 de la 53^e réunion du CCP](#) : demande à la Directrice exécutive et au Comité des organismes coparrainants de continuer à veiller à ce que le Programme commun reste durable, résilient et adapté à son objectif, en réexaminant le modèle opérationnel, avec l'appui d'une facilitation par des experts externes et par le biais de consultations appropriées, y compris avec les membres du CCP et les participants, faire rapport lors de la réunion du CCP de juin 2025 avec des recommandations qui tiennent compte du contexte des réalités financières et des risques pour le Programme commun et des recommandations pertinentes du Corps commun d'inspection, en reconnaissant l'importance des conclusions de l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida et de l'élaboration d'une stratégie à long terme à l'horizon 2030 et au-delà, dans l'alignement du Programme commun.

7. Lors de la 53^e réunion du CCP en décembre 2023, en réponse au point de décision 6.8 de la 52^e réunion du CCP, le Secrétariat a présenté les actions prioritaires du Programme commun conformément à un revenu de base projeté de 160 millions de dollars par an pour l'exercice biennal 2024-2025 : [Actions de suivi du plan de travail et du budget 2024–2025](#).
8. Dans son rapport au CCP en décembre 2024, la Directrice exécutive a informé le CCP que le budget de fonctionnement de base projeté pour 2025 serait revu à la baisse et ramené à 150 millions de dollars.
9. Pour s'adapter à un contexte de trésorerie impactée par la réduction du financement des donateurs et la notification de résiliation en février 2025 du gouvernement des États-Unis, plus grand donateur de l'UBRAF jusqu'en 2024, de nouvelles mesures d'établissement des priorités et de réduction des coûts ont été mises en œuvre pour le plan de travail et le budget 2025. La situation de financement fait l'objet d'un suivi attentif, notamment en ce qui concerne les possibilités de renouvellement de l'engagement des États-Unis dans la riposte au VIH et dans l'UBRAF.
10. La réduction significative des financements constatée depuis début 2025 a conduit à des mesures de priorisation et de gestion chez les 11 Coparrainants et le Secrétariat de l'ONUSIDA, y compris de nouvelles mesures drastiques de contrôle des coûts, l'impossibilité de transférer tous les montants initialement prévus à certains Coparrainants et une restructuration importante et continue du Secrétariat de l'ONUSIDA et d'autres Coparrainants. Dans le même temps, les Coparrainants ont dû faire face à des réductions significatives des financements au sein de leurs organisations respectives. Cela a entraîné une perte considérable de personnel et de capacités, ainsi qu'une réduction des programmes dans l'ensemble du Programme commun à l'échelle nationale, régionale et mondiale.
11. Alors que les efforts de mobilisation des ressources ont continué à s'intensifier et que la situation reste incertaine, il est déjà clair que le Programme commun ne pourra certainement pas remplir pleinement son mandat concernant le plan de travail 2025. Comme la situation continue d'évoluer et que certaines mesures n'ont pas encore été pleinement décidées et mises en œuvre, il est trop tôt pour évaluer l'impact total de ces changements. Il est toutefois important que le CCP prenne note de ces changements significatifs et que les rapports et le suivi des résultats concernés pour 2025 (à soumettre en juin 2026) soient également affectés.
12. S'il est prévu que le plan de travail et le budget 2026 dans le cadre de l'UBRAF 2022-2026 suivent les mêmes résultats globaux et la même structure budgétaire que l'UBRAF avec une priorisation plus poussée dans le nouveau paysage de financement, ils :
 - (a) seront informés par les conclusions de l'examen à mi-parcours de la Stratégie mondiale de lutte contre le sida présentées en [décembre 2024](#) pour répondre au mieux aux besoins prioritaires et à l'alignement initial sur les principales orientations de la prochaine Stratégie mondiale de lutte contre le sida, conformément à l'ébauche à soumettre à la session du CCP de juin 2025 et aux décisions connexes du CCP ; et
 - (b) intégreront, dans la mesure du possible, les décisions du CCP sur le nouveau modèle de fonctionnement pour créer un modèle plus résilient, plus adapté à son objectif et plus durable (en fonction de leur niveau de granularité et des délais de mise en œuvre).
13. Alors que les indicateurs de rapport et de suivi des performances pour l'année de transition 2026 resteraient similaires à ceux de l'UBRAF 2022-2026, le plan de travail et

le budget 2026 incluront également quelques suggestions concernant le rapport de suivi des résultats 2026, afin que ce dernier soit plus adapté à la réduction du champ d'action et des capacités, aux changements majeurs dans le modèle opérationnel et au budget prévu pour le Programme commun. Sans rouvrir ou modifier de manière majeure l'ensemble des indicateurs de performance de l'UBRAF pour cette dernière année de transition, il est possible d'inclure d'autres modifications ou la suppression de certains indicateurs de l'UBRAF et objectifs connexes pour 2026 (déjà convenus dans le cadre du plan de travail et du budget 2024-2025) pour les domaines de travail dépriorisés ou s'ils sont considérés comme n'étant plus pertinents en raison de l'évolution de l'épidémie, de la riposte et du paysage du VIH.

Approbation dans les délais de l'opérationnalisation du plan de travail et du budget dans le système ERP et d'autres systèmes

14. Afin que le cadre complet des résultats et les allocations budgétaires du programme soient opérationnalisés dans le système ERP (planification des ressources de l'organisation) et qu'une planification du travail et des budgets plus détaillés pour 2026 soient convenus dans l'ensemble du Programme commun et pleinement opérationnels à partir de janvier 2026, avec les structures de redevabilité correspondantes en place, l'approbation par le CCP du plan de travail et du budget 2026 doit avoir lieu au plus tard dans la première moitié du mois d'octobre 2025.
15. Sur la base de l'expérience acquise en 2021 lors de l'approbation du plan de travail et du budget biennaux pour 2022-2023, une session extraordinaire du CCP entièrement virtuelle est recommandée. Une session d'une demi-journée serait suffisante et permettrait une participation totale sur tous les fuseaux horaires.

Développement du prochain « UBRAF ou équivalent » pour 2027-2031²

16. S'appuyant sur des expériences passées, le CCP, lors de sa 50^e réunion, a demandé à la Directrice exécutive de l'ONUSIDA d'établir un groupe de travail pour guider et soutenir l'élaboration du prochain « UBRAF ou équivalent ». Lors de sa 55^e réunion, le CCP a demandé à ce que ce groupe de travail soit opérationnel d'ici septembre 2025, afin qu'il puisse s'appuyer sur le développement de la nouvelle Stratégie mondiale de lutte contre le sida et d'autres processus complémentaires importants qui devraient façonner le modèle opérationnel révisé du Programme commun pour les années à venir.
17. Conformément aux pratiques efficaces mises en place pour les deux derniers UBRAF, le mandat de ce groupe de travail dirigé par la Directrice exécutive de l'ONUSIDA et l'appel à candidatures pour les experts devraient être diffusés en juillet 2025. Cela permettra au groupe de travail d'être opérationnel d'ici septembre 2025.
18. « L'UBRAF ou équivalent » 2027-2031 sera ensuite soumis à l'approbation du CCP lors de sa 56^e réunion en juin 2026.

² Tout en notant que la portée, le cadre, la structure et le nom exacts du cadre d'action du Programme commun pour 2027-2031 évolueront probablement, il est fait référence dans le présent document au prochain Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF) de l'ONUSIDA pour faciliter la référence et l'alignement sur le point de décision du CCP correspondant.

Propositions de décisions

Le Conseil de Coordination du Programme est invité à :

- *Prendre note* des mises à jour du processus et du calendrier pour le plan de travail et le budget 2026 ;
- Notant avec inquiétude la réduction considérable des ressources disponibles pour la mise en œuvre du plan de travail et du budget 2024–2025 approuvés par le CCP, *attendre avec impatience* de recevoir, lors de la réunion du CCP de juin 2026, un rapport sur ce qui pourrait être mis en œuvre, compte tenu de ces circonstances ;
- *Demander* à la Directrice exécutive d'informer régulièrement le CCP sur la mise en œuvre du plan de travail et du budget 2025, par l'intermédiaire du Bureau du CCP ; et
- Rappelant le point de décision 6.2 de la 55^e réunion du CCP, *demander* à la Directrice exécutive de présenter le plan de travail et le budget transitoires d'un an de l'UBRAF pour 2026, dans le cadre de l'UBRAF actuel, pour approbation lors d'une session spéciale d'une demi-journée entièrement virtuelle du CCP qui se tiendra le 8 octobre 2025.

[Fin du document]